



41 TÉMOIGNAGES CLIENTS

Ken Fagan

Coach Homologué en Anglais Juridique

Website: www.kenfagan.com

Email: kencfagan@gmail.com

Collaborateur en Droit Social (4 ans de Barreau), dans un cabinet français « full service »

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Attentif et rigoureux, mais avec beaucoup de l'humeur. Ken est très ouvert aux propositions et il arrive à rendre les cours dynamiques.

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Connaissance extrêmement appréciable des spécificités du droit du travail français ce qui permet d'avoir des échanges utiles en anglais et trouver les notions équivalentes en anglais juridique.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre?

Oui et je l'ai déjà fait. Car la progression est assez évidente et rapide. La méthode utilisée pour enrichir son vocabulaire (répétition en début de séance et création d'un document personnalisé (le « Coachee file »)) est parfaite. Ce document de vocabulaire deviendra très vite une bible dans laquelle on peut piocher.

Les cours de Ken sont donc parfaitement adaptés pour un avocat/juriste souhaitant enrichir son vocabulaire juridique (en particulier en droit du travail), et gagner rapidement en aisance à l'oral.

Associée dans un cabinet d'administrateurs judiciaires (13 ans d'expérience)

J'avoue que j'avais des doutes au départ

J'avais 2 doutes au départ : mon faible niveau de départ car pour moi il y avait tout à reprendre et le temps disponible au vu de mon agenda. Mais, au final, cela n'a pas été un problème, car jamais Ken me fait ressentir que mon cas est définitivement perdu au regard de mon niveau (pas de soupir, d'énervement, ...).

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Ken sait faire le job : à l'écoute, patient, empathique, rassurant, et dévoué. Curieux et intéressé par tout. Très bon sens de l'humeur.

Ken maîtrise et dès qu'il ne sait pas il recherche immédiatement afin que nous ne finissions pas le cours sans avoir la réponse.

De plus Ken connaît très bien mon métier et donc nos échanges sont « fluides », complets et intéressants.

C'est un point très important car Ken maîtrise mon domaine d'activité (vocabulaire et activité en tant que telle) mais également un nombre important d'autres domaines d'activité, car il a un vocabulaire très riche et il s'intéresse à de nombreux sujets qui permettent que nous puissions aborder de nombreux thèmes sans que j'aie l'impression qu'il « sèche » (ne connaissant pas le vocabulaire ou ne comprenant pas le sujet). C'est très appréciable. J'apprends à la fois l'anglais mais aussi plein d'autres choses en fait !

Notre cours est toujours un bon moment pour moi, car je pense que son caractère apaisé (de mon point de vue) est très positif pour moi. Cela me change de mon quotidien qui va trop vite.

Donc son niveau de compétences, son caractère, son humour sont très bénéfiques pour moi. Ken réussit à faire en sorte que je ne pense pas aux choses que j'ai à faire à côté. Certes on parle de mon activité mais je ne me dis pas « mince je dois faire ceci ou cela ... », je suis concentrée sur nos échanges, et ça c'est assez remarquable quand j'y pense.

Des résultats concrets

Je suis plus à l'aise car cela fait 1 an et demi que nous parlons ensemble quasiment toutes les semaines. Je crains beaucoup moins de recevoir et de répondre à des mails ou des appels en anglais.

Recommanderiez-vous à d'autres administrateurs judiciaires de travailler avec Ken?

Oui et je l'ai déjà fait auprès de plusieurs personnes (avocats, administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires, juges,...) mais Ken n'a plus de place....

Collaborateur en Droit Social (3,5 ans de Barreau), dans un cabinet US de niche

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken ?

Le fait que Ken dispose d'une compétence spécifique en anglais juridique et tout particulièrement en droit du travail permet d'adapter nos cours afin que les sujets abordés soient très proches de ceux abordés avec les clients au quotidien.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Patient, tolérant et curieux. Excellent sens de l'humeur.

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Je n'ai pas eu l'occasion d'entrevoir les limites des compétences anglaises de Ken Fagan s'agissant du droit du travail, en dépit de la variété des sujets que nous avons abordés ensemble. Ken a une connaissance poussée en droit du travail « français » et maîtrise le vocabulaire français adéquat, ce qui me permet d'adapter nos cours aux situations rencontrées au quotidien et de répondre de manière beaucoup plus adéquate aux sollicitations de clients étrangers quant à des problématiques purement françaises.

Recommanderais-tu à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Je l'ai déjà fait. Parce qu'au-delà de la maîtrise des sujets en lien avec le droit du travail, Ken organise ses cours de manière à varier les sujets et les exercices et à les rendre les plus utiles possibles pour mon exercice professionnel.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Un condensé très précieux des mots clés, adaptés à mon exercice professionnel, que j'utilise dans mon travail au quotidien et sur lesquels une correction ou une précision s'imposait. Cela me permet de gagner du temps et en confiance.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent dans les cours de Ken ?

Ken est très attentif, au point où j'ai souvent l'impression d'être le seul « élève » (ou le premier « élève ») de la journée, alors que c'est loin d'être le cas.

Associée en Propriété Intellectuelle (7 ans de Barreau), dans un cabinet français de niche

Avez-vous hésité avant de contacter Ken ?

Il n'y a pas eu d'hésitation particulière, Ken travaillait d'ores et déjà avec l'associé fondateur du cabinet qui était très satisfait de ses cours d'anglais juridique. Ainsi, lorsque que l'associé fondateur m'a proposé de suivre également des cours d'anglais avec Ken, je n'ai pas hésité une seule seconde.

Des résultats concrets

a) Ken demande chaque semaine de lui expliquer un dossier concret sur lequel je suis en train de travailler, et pose ensuite un certain nombre de questions afin que je sois plus précise et que je n'hésite pas à entrer dans des détails plus compliqués. Cela a permis de me rassurer sur ma capacité à pouvoir exposer clairement des problèmes juridiques en anglais (qui sont pourtant parfois compliqués) et donc d'avoir plus confiance en moi lors d'échanges avec les clients et/ou les interlocuteurs étrangers

b) parler une heure par semaine en anglais avec Ken permet de se rendre compte des fautes que je fais de manière répétitive, dans la mesure où Ken les relève de manière automatique (et les note dans le « Coachee file »), prend le temps d'expliquer qu'il s'agit souvent de fautes communes mais pourtant faciles à corriger, ce qui me permet de m'en souvenir et de ne pas les reproduire lors d'échanges avec des clients et des interlocuteurs étrangers.

c) les deux impacts positifs des cours donnés par Ken expliqués aux points a) (avoir plus confiance en soi) et b) (éviter de répéter les mêmes fautes) permettent de mieux faire mon travail, j'ajouterais également que la correction d'e-mails, lettres ou documents par Ken, permet d'avoir des formulations adaptées, usuelles et grammaticalement correctes et d'éviter l'usage de « faux amis ».

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Ken est agréable, ouvert d'esprit, à l'écoute, vous met en confiance dès le premier cours, ne se moquera jamais de votre niveau, et surtout respecte la confidentialité.

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Ken a développé ces dernières années de réelles compétences dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment il a rédigé un ebook qui liste les termes fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle en français et leur équivalent en anglais.

Ces connaissances permettent à Ken de relever toute mauvaise traduction et/ou de trouver la meilleure manière de traduire un mot ou une expression français en anglais et ce notamment lorsqu'il n'y a pas réellement d'équivalent.

Ces connaissances me permettent donc de pouvoir utiliser les bons termes afin d'expliquer les

tenants et aboutissants d'un dossier à un client étranger, sans être bloqué dans des formules françaises.

Le Coachee file : il vous apporte quoi très concrètement ?

Il permet de revoir ses erreurs, et de les réviser afin de ne pas les répéter à l'avenir (le tout étant de réussir à être assidu dans la révision de ce document). Par ailleurs, cela permet également en cas de doute de vérifier de manière rapide la correcte manière de formuler une phrase en anglais et/ou de traduire un terme en anglais (et donc de gagner du temps).

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui, pour les raisons suivantes :

Ken a une réelle expertise dans le domaine juridique ;

Ken tient à jour un « Coachee file » qui permet de revoir (et de corriger !) l'ensemble de ses erreurs, ce qui est très pratique ;

Ken accepte de corriger pendant le cours tous documents en anglais que je lui adresse ;

Ken adapte le cours selon mes besoins, et demande toujours ce que je souhaite faire (il n'impose jamais rien).

Le Coachee file : il vous apporte quoi très concrètement ?

Il permet de revoir ses erreurs, et de les réviser afin de ne pas les répéter à l'avenir (le tout étant de réussir à être assidu dans la révision de ce document). Par ailleurs, cela permet également en cas de doute de vérifier de manière rapide la correcte manière de formuler une phrase en anglais et/ou de traduire un terme en anglais (et donc de gagner du temps).

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent concernant Ken/ses cours ?

Ken a beaucoup d'humour ! Autre point positif : Ken est réellement concerné et à l'écoute, il se souvient souvent de détails que vous avez pu lui dire lors de cours précédents, ce qui témoigne de son intérêt pour son métier et ses clients 😊

Associé, administrateur Judiciaire, 17 ans d'expérience, travaillant dans un cabinet d'administrateur judiciaire,

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Dans mon réseau, de nombreuses personnes de confiance recommandaient Ken sur LinkedIn. J'ai été conquis dès le premier cours, cela va faire maintenant près de 5 ans que nous continuons à travailler ensemble.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Ken dispose d'une écoute exceptionnelle et de beaucoup de pédagogie. Il est aussi extrêmement fiable, toujours présent et ponctuel, ce qui est essentiel pour progresser.

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Ken dispose d'un niveau extrêmement élevé de compréhension des opérations juridiques et financières. Je peux ainsi parler en anglais de sujets techniques traités dans le cadre de mon activité et d'en apprendre le vocabulaire spécifique afin d'être plus performant dans les meeting.

Lorsque j'ai commencé mes premiers cours avec Ken il y a cinq ans, j'étais extrêmement peu à l'aise lors des réunions téléphoniques en anglais. Désormais j'arrive à animer des conférences call en anglais avec plus de 50 participants.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre moi?

Ken n'a pas d'égal à ma connaissance en la matière. Sa connaissance des métiers juridiques et financiers, son écoute et sa pédagogie sont sans équivalent.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou dans ces cours

Ken est à la fois un professeur, un psychologue et un ami !

Associée, administrateur judiciaire, 5 ans d'expérience

Quel a été le frein principal qui vous a fait hésiter avant de contacter Ken ?

Ma principale hésitation était liée à la crainte de parler anglais tout court, mais, au final, Ken m'a aidé à débloquer mon anglais conversationnel parce que les cours sont faits sur mesure et que l'on se sent à l'aise pour échanger.

La formule des cours est très flexible, ce qui m'a permis d'adapter nos séances en fonction des réunions ou des événements en anglais que j'avais besoin de préparer (préparation de candidature, réunions ou congrès).

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Ken a réussi à me mettre à l'aise immédiatement, s'est toujours adapté à mes besoins mais aussi à mes contraintes et il est très positif

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Ken me rassure chaque fois que je prends la parole en anglais car en le reparcourant je me remets en tête les choses sur lesquelles j'ai pu buter préalablement et me redonner des expressions par définition courantes qui vont m'aider à être fluide dans ma prise de parole

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken au début ?

Sa forte connaissance de la matière du Restructuring, ce qui permet d'échanger directement du cœur de la matière

Des résultats concrets

Avant de prendre des cours avec Ken, je craignais toute situation en anglais.

Désormais, j'ai appris des automatismes et je m'exprime quasiment naturellement dans des situations conversationnelles puisque chaque semaine mon cours avec Ken me permet de rafraîchir mes bases

Recommanderiez-vous à d'autres avocats/administrateur de travailler avec Ken ?

Ken a une véritable connaissance du secteur et de la matière du restructuring, ce qui permet de ne pas perdre de temps dans nos échanges et d'aller tout de suite à l'essentiel

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

Oui, le naturel de Ken qui ne fait pas semblant d'être autre chose que lui et aussi le fait que ma progression lui tienne à cœur

Collaboratrice en Droit Social, 4 ans de Barreau, travaillant dans un cabinet américain de niche

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

C'était un choix du cabinet, mais j'avais déjà entendu parler de Ken dans mon ancien cabinet et tous les collaborateurs m'en ont dit du bien et ont fait d'important progrès en anglais. Non, je me suis rapidement sentie à l'aise pour mes cours avec Ken, je ne me suis pas sentie jugée bien au contraire.

Parce que mes cours d'anglais me permettent de me concentrer dans mon domaine du droit social de manière très poussée et concrète (avec des exercices adaptés à mon activité professionnelle). Je pense que cela permet d'avoir certains reflexes dans notre domaine tandis qu'un prof plus général non.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Intéressant, à l'écoute, adaptabilité, compréhensif

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Il me permet d'avoir un dictionnaire des mots pratiques, de m'y plonger dedans quand je recherche certains termes, et d'avoir un document en lien avec mes mots abordés lors des classes. Cela permet d'avoir un vrai suivi et de les travailler quand j'ai du temps. Cela me fait gagner du temps et de me sentir plus en confiance.

Des résultats concrets

Je comprends mieux l'anglais juridique, je m'efforce de faire le moins de fautes sur les temps de conjugaison, j'ai moins peur de faire un call en anglais. A force de s'entraîner chaque semaine à parler, je suis plus à l'aise même si je fais des fautes j'ai compris qu'on pouvait me comprendre

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui, car Ken s'y connaît en droit social, connaît les termes juridiques, et se montre rassurant. En outre, le fait de revoir à chaque fois des termes anciens permet de les retenir plus facilement sans avoir besoin de beaucoup travaillé en dehors des leçons. Son contact humain est également très appréciable et il prend le temps de nous connaître

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant mes cours ?

La personnalité de Ken fait qu'on se sent plus facilement à l'aise et adapte à échanger sur tous les sujets de la vie courante et de l'activité professionnelle et juridique

Je suis agréablement surprise de ses connaissances juridiques très large en droit social

Ce n'est pas un cours torture mais un échange constructif et agréable, ou sans s'en rendre compte on est de plus en plus à l'aise.

Collaborateur (3 ans de Barreau) en Droit Social, dans un cabinet français de niche.

Des résultats concrets

Travailler avec Ken permet d'être beaucoup plus précis dans la réponse à donner à nos clients anglophones et ces derniers sont forcément plus confiants à la lecture de ces réponses (permet de leur faire comprendre que nous saisissons parfaitement les enjeux et avons une connaissance précise du droit ; un email approximatif avec de l'anglais moins formel, moins juridique peut conduire à des questions complémentaires, multiplier les échanges, ce qui est moins rassurant pour le client qui souhaite avoir parfaite connaissance des enjeux).

Suite à mes commentaires, plusieurs de mes collègues souhaitent travailler avec Ken

Car travailler avec Ken permet d'augmenter sa légitimité à traiter avec des clients anglophones, « gagner en crédibilité » et donc concurrencer les cabinets anglophones installés en France. Le cabinet français devient donc attractif à double titre par rapport aux clients anglophones : i/il a l'image d'un cabinet « local » ayant donc une connaissance approfondie des pratiques franco-françaises, du terrain et des particularités juridiques judiciaires françaises, livrer des conseils à haute valeur ajoutée sans se contenter de simplement « dire le droit » ii/il est capable de l'expliquer clairement aux clients anglophones (voir ci-dessus).

Qualités professionnelles et personnelles

Flexible, qui s'adapte aux souhaits des clients concernant les exercices.
Bien entendu : très sympathique 😊.

La grande valeur ajoutée des cours de Ken

La grande valeur ajoutée des cours de Ken concerne ses connaissances juridiques en droit français et en droit du travail français, qui permet de saisir rapidement le sens de certains mots/contexte que l'on souhaite traduire et qui n'ont pas forcément de parfait équivalent en anglais. Très utile donc pour se faire comprendre auprès des clients.

Collaboratrice (2 ans de Barreau), en droit pénal des affaires international, dans un cabinet français de niche

Qualités professionnelles et personnelles

Ken est très rigoureux dans sa préparation des cours, dans ses corrections des écrits et dans le suivi des cours par l'envoi du « Coachee file » qui permet d'avoir une trace des cours. Il fait attention à diversifier les exercices et à entraîner à toutes les différentes compétences que je dois développer (écrit, oral, vocabulaire juridique, casual conversations...). Il est honnête sur les limites de ses connaissances et n'hésite pas à dire quand il ne sait pas. Il met à l'aise et est patient lorsqu'on a du mal, lorsqu'on répète les mêmes erreurs ou lorsque l'on prépare une intervention orale importante (ex conférence).

J'aime bien son humour pince-sans-rire que j'attribuais plutôt aux anglais ;)

Ken est très attentif à notre satisfaction du cours.

De façon générale, lorsque je demande à Ken de traduire un terme du français à l'anglais, il connaît le mot et son sens et me donne le terme précis correspondant au mot français, ce qui me permet de communiquer de façon précise avec mes interlocuteurs anglophones.

Des résultats concrets

Pour la partie écrite, désormais j'utilise un langage et des formulations correctes, précises, qui ont le sens exact que je souhaite donner (très important pour ne pas induire en erreur le client), plus élaborées et plus soutenues, et donc me rendent crédibles auprès des clients anglophones du cabinet, d'autant plus que les collaborateurs du cabinet sont directement en contact avec les clients et ont une grande autonomie. En travaillant avec Ken je suis nettement plus à l'aise pour les interventions que je dois faire à l'oral en anglais (présentations, conférences, networking, business events, business lunches...).

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui, il faut savoir s'exprimer et être fluide, ce qu'on apprend avec Ken. Aussi, avec Ken on acquiert le vocabulaire juridique et on apprend à utiliser ces termes avec précision, ce qui est fondamental, car notre rigueur de juriste doit également être appliquée lorsque l'on travaille en anglais (par exemple, et en particulier lorsque l'on travaille avec des instances internationales ex Interpol, ONU, CEDH).

Associée en Droit Social (15 ans de Barreau), dans un cabinet français de niche

J'ai beaucoup hésité avant de contacter Ken,

car j'avais presque abandonné l'idée de pouvoir travailler en anglais un jour, étant donné mon manque de confiance en anglais.

Mais Ken m'a mise tout de suite à l'aise et donc quand je ne comprenais pas, il me faisait répéter. Ken a réussi par ailleurs à me donner confiance en moi. Ce qui est difficile car j'ai toujours eu le sentiment d'être mauvaise en anglais et aujourd'hui je suis capable de tenir des entretiens en anglais. Ce qui est une sacrée étape pour moi.

Maintenant je comprends pourquoi il a une telle réputation parmi les avocats en droit social.

Qualités professionnelles et personnelles

Patient, pédagogue, qui se renouvelle dans les exercices proposés et motivé par son métier (ce qui motive l'élève 😊)

Les connaissances techniques de Ken

Étendues : Ken connaît tous les termes français du droit du travail français et même lorsque la loi est modifiée, il a une connaissance actualisée, ce qui permet de coller à la réalité

Des résultats concrets

J'ai acquis un vocabulaire juridique très conséquent (traductions juridiques, interrogation en début de leçon, « Coachee file » mise à jour), les différents exercices m'ont aussi permis de progresser énormément mon expression, les cas pratiques notamment permettent une bonne mise en situation (par ex la question du dossier traité à expliquer).

Je suis impressionnée par...

Je suis impressionnée par sa grande motivation en tant que professeur, son envie de toujours faire évoluer le cours, les exercices proposés afin de varier le contenu des leçons. Au surplus, bien sûr, c'est très agréable de travailler avec Ken, car il est toujours d'humeur égale et positive 😊.

Collaborateur en Droit Social (6 ans de Barreau), dans un cabinet américain

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Mon cabinet m'a payé 60 heures de cours avec Ken. Après, j'ai décidé à les financer moi-même, car ses cours me procurent plein de bénéfices.

Une chose que j'apprécie tout particulièrement

La diversité des exercices proposés + la révision du vocabulaire, dans un domaine spécialisé, permet l'apprentissage efficace de la langue.

Qualités professionnelles et personnelles

Efficace et met en confiance

Ses compétences en droit du travail

Ken est vraiment très compétent en droit du travail.

Recommanderez-vous ais-tu à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui, sans la moindre hésitation, car l'efficacité de l'apprentissage est au rendez-vous !

Autre chose à signaler?

Ken est un très bon professeur d'anglais juridique de manière générale et du droit du travail en particulier ! La qualité au regard du prix de la prestation est au rendez-vous.

Associé, 23 ans de Barreau, Droit des sociétés dans un cabinet français full service

Quel a été le frein principal qui vous a fait hésiter avant de contacter Ken ?

Surtout j'étais très circonspect à l'idée d'avoir des cours par téléphone et non physiquement au cabinet.

Mais, au final, j'ai vu que la majeure utilisation de l'anglais est par téléphone. La méthode de Ken est donc totalement adaptée.

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

J'ai fait une étude de marché qualitative et le nom de Ken revenait souvent sur les réseaux. Il est en outre spécialisé en anglais juridique ce qui est très rare.

Ken est d'abord un homme extrêmement agréable. La discussion est toujours intéressante quant aux thèmes abordés (juridiques mais pas nécessairement selon l'envie de l'élève). Ken prépare ses cours de façon très professionnelle. Il sait ce qui a été fait, il se souvient de ce qui a été dit. Il propose de nouveaux exercices. Il envoie chaque semaine un debriefing sur le vocabulaire et la grammaire abordés sans contrainte lors de l'échange. Il n'y a donc pas de routine et un suivi. J'ai toujours envie toutes les semaines d'avoir cette parenthèse en anglais qui me permet d'être devenu très à l'aise en anglais tant dans les dossiers que lors de voyages d'agrément. Aujourd'hui, examiner un contrat en anglais, rédiger en anglais et surtout tenir des conférences téléphoniques de plusieurs heures ne me pose aucun problème. Je me suis inscrit avec mon associé au New York State Bar Association (qui n'est pas réservé aux avocats du barreau de New York mais à ceux qui s'y intéressent) et nous allons ensemble chercher des clients à l'international.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Très professionnel, très inventif et très bienveillant

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Sans aucune réserve ! Je l'ai déjà fait, pour sa méthode et le fait que c'est, humainement, un professeur qui cherche toujours à tirer ses élèves vers le haut. Il a en outre un sens de l'humour très développé et nous rions beaucoup (ce qui n'empêche pas de travailler dur et ses compétences juridiques sont extrêmement solides).

Quand j'utilise les termes appris avec Ken dans mon travail en anglais je me sens en sécurité et je suis certain d'utiliser le bon terme ; en outre lorsqu'il y a un terme en anglais et un terme en américain, Ken nous apprend les deux ce qui permet de nous adapter à l'interlocuteur.

Je travaille avec Ken depuis maintenant près de 5 ans. Je pense bien le connaître. Ce rendez-vous hebdomadaire est prioritaire parce que Ken est proche de ses élèves, qu'il cherche également à connaître pour nous faire progresser en anglais. En outre ses nombreuses idées d'exercices, sa curiosité juridique font que ce cours est véritablement un plaisir qui va bien au-delà de l'intérêt indéniable que j'y trouve pour mon activité professionnelle et la pratique de l'anglais courant.

Rien ne me fera arrêter !

Associé en Droit du Travail (14 ans de Barreau), dans un cabinet français « full service »

Les compétences techniques de Ken

Ken a une très bonne connaissance du domaine juridique et il comprend les nuances du droit du travail français. Le fait d'avoir beaucoup de clients dans ce domaine (le droit du travail) lui permet également d'améliorer ses compétences (c'est quelqu'un de très curieux) en apprenant de l'ensemble de ses élèves ce qui est bénéfique pour tous ses élèves.

Son français est excellent et cela permet de transmettre un vocabulaire en anglais qui soit le plus précis possible par rapport au français et également de me faire comprendre la structure des phrases, la grammaire et la conjugaison par rapport à une idée complexe en français que je souhaiterais exprimer

Qualités professionnelles et personnelles

J'apprécie beaucoup son sens de l'humour et sa bonne humeur. Efficace, sympathique, facilement accessible

Des résultats concrets

Le fait de répéter du vocabulaire juridique et de parler de dossiers avec un prof très compétent (le seul, à mon avis...) en Droit du Travail permet d'avoir beaucoup plus confiance en soi. Le « Coachee file » permet également de retrouver rapidement du vocabulaire ou des tournures de phrases utilisées (et donc, de communiquer de façon précise avec mes clients anglophones et de gagner du temps). Le fait également de parler d'autre chose que de droit/du droit du travail permet de se sentir plus à l'aise dans les conversations plus banales avec les clients.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec moi?

Oui, car j'apprécie la méthode de travail de Ken, que je trouve très efficace pour progresser. 20 de nos collaborateurs nous ont demandé d'organiser des cours avec Ken...

Collaboratrice en Propriété Intellectuelle (2,5 ans de Barreau), dans un cabinet français de niche

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Il était nécessaire pour moi de progresser rapidement en anglais et Ken m'a été recommandé par mon associé, qui travaille avec Ken depuis 5 ans.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Très professionnel, disponible et patient.

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Connaissances techniques parfaites, Ken est presque toujours en mesure de répondre à mes questions dans mon domaine d'activité. Lors de nos cours je n'ai jamais été confrontée au fait que Ken ne connaissais/comprenais pas un terme juridique que j'utilisais.

Ces connaissances sont essentielles et me permettent de progresser car sa connaissance en français des termes juridiques lui permettent de traduire avec précision les termes que je souhaite employer en anglais.

Des résultats concrets

Je suis beaucoup plus à l'aise car nos cours me permettent de pratiquer l'anglais de manière régulière, notamment à l'oral. Cela ne m'« angoisse » plus de décrocher le téléphone en anglais par exemple.

Je suis plus crédible car nos cours me permettent d'acquérir un anglais juridique précis et de me faire mieux comprendre par mes interlocuteurs non-francophones.

Nos cours me permettent de mieux faire mon job car je suis plus efficace et plus rapide lorsque je travaille en anglais, notamment dans la rédaction d'e-mail ou de contrat en anglais.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui bien sûr ! Car les cours sont très personnalisés, adaptés au niveau, et Ken est disposé à répondre à l'intégralité de mes questions.

Juriste (femme) 1 an d'expérience, Pénal des affaires, dans un cabinet français de niche

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Ouvert, à l'écoute, persévérant, motivant, très pédagogue.

Des résultats concrets

Nos cours me permettent d'être beaucoup plus à l'aise. Je me fais plus confiance car je sais que je peux parler pendant une heure et me faire comprendre pendant une heure.

Les connaissances techniques de Ken

Les connaissances de Ken sont très poussées qui me permettent d'avoir un vocabulaire très précis dans mon domaine. Ces connaissances sont un vrai plus pour progresser.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Certainement, pour perfectionner son anglais juridique. C'est très adapté au travail et aux besoins des avocats. De plus, Ken s'adapte à la matière, au profil de la personne, en fonction de son anglais, de sa position, des dossiers etc.

Je me sens en sécurité dans nos conversations

La confiance. Je me sens en sécurité dans nos conversations. Je n'ai pas peur de me sentir jugée sur mon anglais, sur mon travail au cabinet. Je peux parler très librement de tout. J'aime me « rendre » en cours d'anglais.

Collaborateur en droit social (6 ans de Barreaux), dans un cabinet français « full service »

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Parce que Ken est spécialisé en droit du travail pour une clientèle d'avocats.

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Innovant, perfectionniste, compétent, professionnel

Les compétences/connaissances de Ken

Très bonnes bien sûr. Il y a aussi un côté « rassurant » : Ken n'hésite pas à préciser les « faiblesses » d'une traduction proposée et à échanger dessus.

On voit que Ken connaît les mots et expressions qui sont susceptibles de nous être utiles, les erreurs souvent commises par les francophones. Les connaissances du français de Ken permettent également d'échanger plus aisément sur d'éventuelles questions de traduction ou relatives à un point de grammaire.

Des résultats tangibles

Désormais, je sais que je peux exprimer et être compris à l'oral, notamment dans des sujets techniques, sans avoir peur de manquer du vocabulaire ou des expressions utiles.

Pour l'écrit également, je suis désormais assuré de la validité de certaines formulations qui reviennent souvent.

De façon générale, je suis désormais plus crédible en anglais avec mes clients. Je ne crains plus de prendre la parole lors d'une conversation en anglais.

J'utilise, tant à l'oral qu'à l'écrit, un vocabulaire beaucoup plus précis, ce qui permet d'assurer au client que la teneur du droit français lui est bien retranscrite.

A l'oral, je comprends beaucoup mieux la teneur des échanges téléphoniques et suis capable de réagir durant ces échanges, sans chercher mes mots ou être frustré de ne pas parvenir à exprimer certaines subtilités.

A l'écrit, je pense surtout que j'ai gagné du temps de lecture et d'écriture, en étant moins dépendant des outils de traduction en ligne et plus confiant sur certaines expressions et certains mots de vocabulaire.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui. Car :

Ken a une très bonne maîtrise du vocabulaire et des expressions que l'on utilise en affaires/juridique/droit du travail, tant en anglais qu'en français,

Ken propose des exercices intéressants qui permettent de progresser de façon conséquente,

Ken propose des cours par téléphone, ce qui évite de se déplacer.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Une excellente base de mots et d'expressions que j'utilise fréquemment et sur laquelle je peux m'appuyer, un outil d'apprentissage/révision de l'anglais juridique que je peux relire régulièrement.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent concernant Ken/ses cours ?

Parmi les qualités de Ken, celle qui me surprend le plus est sans doute sa capacité à toujours chercher de nouvelles idées.

Collaboratrice sénior en Droit Social (9 ans de Barreau), dans un cabinet français de niche

Quelle a été la raison principal de vouloir travailler avec Ken ?

Le fait que Ken soit spécialisé en droit social et qu'il connaisse très bien mon domaine d'activité

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

A l'écoute. Très professionnel.

Que diriez-vous des compétences/connaissances de Ken en Droit Social?

Ken connaît tout l'univers du droit du travail et donc il sait nous donner le vocabulaire juridique précis manquant.

Quand il me manque un mot de vocabulaire, si je lui le donne en français, Ken est capable immédiatement de me donner la traduction ce qui me permet d'être très précise dans mes explications que je donne ensuite à mes clients.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Oui, car j'ai fait beaucoup de progrès avec Ken. Il s'agit d'un cours de très bonne qualité qu'on ne trouve pas partout.

Associée en Droit Social (17 ans de Barreau) dans un cabinet français de niche

Je voulais être débloquée à l'oral et Ken a bien réussi à le faire !

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Précis et rigoureux et en même temps 'fun'

Les qualités personnelles de Ken

Je ne me suis jamais sentie ridicule en échangeant avec Ken, même quand je bloque, donc je citerai sa patience, son écoute attentive.

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Excellentes. Je n'ai pas souvenir qu'il se soit trompé. Si j'ai du mal à m'exprimer sur un point technique, Ken comprend parfaitement ce que je veux dire car il connaît la matière sociale donc il m'aide à formuler mes idées beaucoup plus efficacement.

Des résultats concrets

Cela m'a permis de me rendre compte que je pouvais me faire comprendre en anglais ; donc cela a contribué à faciliter ma prise de parole en anglais. Cela contribue à me rendre plus crédible. J'ai l'impression de rendre un service supplémentaire par rapport à ce que je pouvais apporter avant.

Associé en Droit Social (17 ans d'expérience), dans un cabinet français de niche

J'avais plusieurs doutes avant de contacter Ken :

Je suis timide en anglais et je n'étais absolument pas à l'aise à l'idée de suivre des cours par téléphone ! Mais Ken m'a mis à l'aise très vite

Comment décrieriez-vous Ken en tant que professeur ?

Très patient, professionnel, toujours bien faire et variété

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Excellente, bien au-delà de mes attentes. Difficile de le coincer

Des résultats concrets

Désormais, j'ai plus d'assurance à l'oral et beaucoup plus de vocabulaire en droit social

Mon vocabulaire juridique/business progressent depuis que le début de nos cours, ce qui me permet d'avoir une meilleure compréhension des conversations, de pouvoir discuter en anglais et de lire plus facilement des textes juridiques

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Non, je ne veux pas le partager avec d'autres cabinets 😊

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ?

Sa mémoire, la qualité de l'écoute qui rend le cours très apaisant, la diction qui est excellente.

Associé en Droit Social (11 ans de Barreau), dans un cabinet français de niche

Comment me décrirais-tu en tant que professeur ?

Ken est très à l'écoute des besoins et très adaptable s'agissant des exercices et des besoins.

Qualités personnelles et professionnelles

Ken est très adaptable aux nouvelles demandes et il a une facilité du contact.

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Ken a une très bonne compréhension des concepts juridiques français. Cela permet de faciliter la traduction ou la recherche d'un équivalent compréhensible en anglais dans une matière très particulière et particulièrement complexe en France.

Des résultats concrets

Mon expression orale est beaucoup meilleure qu'avant de travailler avec Ken. La répétition sur le long terme des termes techniques avec Ken permet de se les approprier et de faciliter également l'expression écrite.

Je suis désormais capable de tenir une conversation anglaise (même complexe), de comprendre de façon beaucoup plus facile les demandes écrites comme orales et de m'exprimer d'une façon très précise.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Non, car je préfère que Ken travaille plutôt avec nos collaborateurs. 😊

Collaboratrice en Droit Social (7 ans de Barreau), dans un cabinet français « full-service »

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Patient : n'hésite pas à reprendre encore et encore les mêmes fautes. Accessible et pas intimidant, ce qui est important pour permettre aux personnes avec un petit niveau d'anglais de s'exprimer sans crainte et donc de faire des progrès. Très bon sens de l'humeur.

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Complètes en anglais juridique/droit social.

Des résultats concrets

L'habitude de parler régulièrement anglais avec Ken permet en premier lieu de ne plus avoir honte de parler anglais malgré les fautes et le mauvais accent et d'améliorer ces deux points. Ensuite il y a des automatismes qui se mettent en place. Enfin le vocabulaire appris, parfaitement adapté à mon domaine d'activité, me donne une vraie confiance dans l'expression orale et écrite de l'anglais.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui (je l'ai déjà fait plusieurs fois), à cause de la très bonne qualité de ses cours : vocabulaire, point de grammaire, variété des exercices qui sont adaptés à la pratique, gentillesse du prof.

Le « Coachee file » : il vous apporte quoi très concrètement ?

Une référence en matière de vocabulaire : si le vocabulaire est indiqué dans le coachee file c'est que c'est du vocabulaire dont j'ai besoin. Quand je le relis je peux m'apercevoir que je suis parfois reprise à chaque fois sur les mêmes erreurs donc ça laisse une trace écrite et ça m'aide à mieux m'en rendre compte, à m'en rappeler et à me corriger.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent dans ses cours ?

La diversité sans cesse renouvelée des exercices proposés. Le dynamisme de Ken qui cherche toujours à innover et à améliorer le contenu de ses cours et de son activité en général.

Counsel (13 ans de Barreau) en Droit Social, dans un cabinet français de niche. Femme

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

J'avais besoin d'améliorer mon vocabulaire professionnel pour mieux comprendre les documents rédigés en anglais et être plus à l'aise pour traduire les consultations juridiques, contrats et transactions en anglais. Le fait que Ken soit extrêmement spécialisé en Droit du Travail m'a convaincu.

Des résultats concrets

J'écris plus vite en anglais : important pour être plus rentable et ne pas paniquer chaque fois qu'une mission se fait en anglais.

Mon vocabulaire technique est plus riche : important pour travailler efficacement en anglais.

J'ai beaucoup moins d'appréhension pour parler anglais : important pour faire des conférences téléphoniques et rendez-vous de travail en anglais. J'ai acquis une confiance suffisante pour faire des présentations et même animer des formations en anglais.

J'ai déjà recommandé à plusieurs collègues de travailler avec Ken

Les cours de Ken sont très efficaces. C'est pour cela que j'ai déjà recommandé à plusieurs collègues/pairs de travailler avec Ken.

Qualités professionnelles et personnelles

Fiable, sérieux mais très sympa, compétent. Sa capacité à écouter et à s'adapter aux besoins (tant professionnels que personnels de tes clients) est très appréciable et rare.

Collaborateur (6 ans de Barreau) en Droit Social, dans un cabinet français de niche

J'apprécie tout particulièrement les thèmes d'actualité en droit du travail

Le fait que le cours ne soit axé que sur le droit social est particulièrement appréciable et parlant pour moi.

Cela m'a en outre permis d'accepter de travailler pour un client allemand et de poursuivre cette relation de travail en anglais en étant plus rassuré.

Qualités professionnelles et personnelles

Très disponible et agréable.

Une diction et une élocution très compréhensibles.

Des résultats concrets

Je suis beaucoup plus crédible, car je cherche beaucoup moins mes mots lorsque je dois parler d'un cas précis avec un client, sur un sujet de droit social. Mon vocabulaire technique s'est donc beaucoup amélioré.

Associée (13 ans de Barreau) en Droit Social, dans un cabinet français de niche

Qualités professionnelles et personnelles

Très patient et compréhensif (avec beaucoup d'humour) et qui sait s'adapter aux besoins. Il mérite bien sa réputation.

Des résultats concrets

Je n'ai plus de tous d'appréhension à organiser des conférences téléphoniques en anglais. Je comprends très bien mes interlocuteurs, même sur les sujets les plus techniques. Travailler avec Ken est donc devenu indispensable pour mon travail.

Associé, en Propriété Intellectuelle (20 ans de Barreau), cabinet français de niche

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Ken est rigoureux, très organisé et il a un sens de l'humeur très développé.

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Ken a une bonne connaissance de la propriété intellectuelle en Français et du Business French.

Des résultats concrets

Désormais, le fait d'avoir une conférence téléphonique en anglais n'est plus un enjeu.

De manière très pratique, je peux désormais optimiser mon temps sur les dossiers en Anglais. En effet 50 % de mon travail écrit est en anglais. Et auparavant il me prenait 2 à 3 fois plus de temps pour écrire des e-mails, des consultations en anglais. Donc je gagne 50 % de temps sur les dossiers anglais. Ce qui signifie que je peux désormais les facturer au réel.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec moi?

Oui, je le recommande régulièrement à d'autres avocats. Dans la mesure où personnellement j'ai mesuré les progrès faits avec Ken.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

C'est un fil rouge depuis le début des cours. Régulièrement nous revoyons ensemble avec Ken le document qui est une sorte de mémoire de la progression de mon niveau en anglais. Et lorsque je pars en vacances j'apporte une version imprimée que je relis (plus ou moins) comme un aide-mémoire.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent dans les cours de Ken ?

Une manière d'être à la fois détendu et très rigoureux et de permettre d'alterner des cours très structurés et des conversations ouvertes et informelle.

Associé en droit du travail (12 ans d'expérience), dans un cabinet français de niche

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken ?

La compétence de Ken, sa spécialisation en droit du travail et le format des cours (cours par téléphone)

Les connaissances/compétences de Ken

Ken est le seul professeur d'anglais que je connaisse qui maîtrise le vocabulaire spécifique à l'anglais juridique et en particulier au droit du travail, y compris lorsque celui-ci évolue (cf. les réformes successives qui impliquent une mise à jour du vocabulaire).

Ken se tient à jour des réformes, des concepts et des termes spécifiques en droit du travail français ce qui permet un échange plus adapté.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Le Coachee File est la plus grande valeur ajoutée des cours données par Ken. Cela permet d'avoir un dossier individualisé comprenant le vocabulaire appris sur toutes les leçons et facilitant les révisions.

Par ailleurs, le Coachee File est envoyée dans les minutes qui suivent le cours, ce qui est particulièrement agréable.

Des résultats concrets

Nos cours me permettent d'être plus à l'aise et plus crédible car ils sont totalement sur mesures et parfaitement adaptés à mes besoins et à mes insuffisances.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Oui. J'ai d'ailleurs déjà recommandé à des avocats et à des juristes de travailler avec Ken, compris mon épouse ! Je recommande de travailler avec Ken, car il est l'un des rares professeurs d'anglais à être spécialisé en anglais juridique/anglais du droit social. Par ailleurs, sa méthode de travail et sa façon d'envisager les cours d'anglais juridique est extrêmement efficace. Cela permet de faire un maximum de progrès en un minimum de temps.

Avocat individuel (femme), 14 ans de Barreau, sécurité sociale, assurance dans un cabinet unipersonnel de niche

Quel a été le frein principal qui vous a fait hésiter avant de contacter Ken ?

Hésitation due à mon niveau d'anglais faible. Mais, au final, Ken m'a très vite rassuré

Les qualités personnelles et professionnelles de Ken

Très compétent et professionnel, très patient, très sympathique, plein d'humour, qui sait s'adapter à chaque situation spécifique, très observateur et attentif des modes de vie des gens en général.

Ken a une grande culture générale, si bien qu'il peut toujours relancer des discussions juridiques.

Ken a une bonne connaissance des instances représentatives de la profession d'avocat en France.

Ken est donc capable de trouver la traduction juste à des concepts franco-français. Ça permet d'être précis et crédible vis-à-vis des interlocuteurs étrangers.

En m'incitant à parler même si je fais des erreurs, Ken m'a permis d'avoir moins d'appréhension pour parler en anglais avec des interlocuteurs étrangers.

Des résultats tangibles

Les cours me permettent déjà d'acquérir le vocabulaire spécifique dans mon domaine d'intervention. Lorsque j'avais des réunions ou des call en anglais, on a pu travailler ensemble en amont pour que je prépare mes interventions. Ken m'a toujours motivé à parler même si j'avais peur de faire des erreurs ou être ridicule ; c'est ce qui permet d'apprendre le mieux. Ken est extrêmement patient et répète inlassablement les choses pour qu'on puisse les acquérir.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Document indispensable auquel je me réfère pour retrouver le vocabulaire juridique dont j'ai besoin (et qu'il m'arrive d'oublier) lorsque je dois écrire en anglais. Me fait gagner beaucoup de temps.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec moi?

Oui je l'ai déjà fait et le referais si nécessaire. Ken donne le sentiment d'être exactement la bonne personne qu'il faut au bon moment.

Collaboratrice (8 ans d'expérience) d'un petit cabinet d'avocats travaillant dans un cabinet français niche, en droit international privé et public, criminalité financière internationale, fraude et récupération d'actifs

Quel a été le frein principal qui vous a fait hésiter avant de contacter Ken ?

J'avais 3 hésitations :

Mon hésitation principale concernait le niveau de mon anglais général (general English), puisque j'ai commencé à étudier l'anglais tardivement et c'était ma deuxième langue étrangère.

La deuxième hésitation majeure concernait le format du cours (par téléphone). Cela me paraissait un non-sens d'avoir un cours de langue par téléphone

Aussi, j'ai beaucoup hésité à être la seule élève pendant les cours : je trouvais cela très stressant et demandant beaucoup de concentration, j'avais peur d'être une mauvaise élève sans repère pour me comparer.

Au final, est-ce que cela a été vraiment un problème ?

Au final, j'ai été très agréablement surprise parce que Ken m'a mise très à l'aise dès le premier cours. Il m'a bien expliqué comment le cours allait se passer, qu'il avait beaucoup d'expérience des cours dans ce format, qu'on allait adapter le cours en fonction de mes besoins (et notamment, en anglais général). Aussi, je n'ai senti aucun jugement de valeur sur mon niveau d'anglais.

Quelle a été la principale raison pour vous de travailler avec Ken ?

Avant, je mettais beaucoup de temps à rédiger les emails / notes pour les clients en anglais (parce que je n'étais vraiment pas sûre de moi), je faisais beaucoup de fautes et je n'arrivais pas à parler l'anglais parce que j'avais trop peur d'être ridicule.

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Drôle, attentif aux détails, mais pas obsédé par eux, adaptatif, crée le confort

Les connaissances/compétences de Ken

Nous n'avons jamais eu de problème à ce niveau-là, s'il y a des termes/phrases inconnues, Ken est toujours curieux à aller chercher les réponses, à se challenger et à apporter des précisions.

S'il est nécessaire d'expliquer quelque chose, on trouve très vite une réponse. L'une des avantages des cours avec Ken c'est qu'il ne permet pas de basculer sur le français :)

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement?

Parfois, je demande expressément à mettre tel ou tel mot / expression dans mon Coachee File parce que je sais que c'est un mot compliqué à retenir pour moi et qu'il l'est sera utile, l'avoir dans le Coachee File me permet de revenir vers ces notes et de réviser/vérifier quelque chose lorsque je rédige des notes pour les clients par exemple. Ainsi, ce fichier me fait gagner du temps et d'être plus sûre de ce que je fais.

Des résultats concrets

J'ai acquis un certain automatisme pour un certain nombre de phrases/expressions/constructions que j'utilise beaucoup avec les clients, je rédige beaucoup plus vite et mieux. Mais surtout, ces cours m'ont donné de l'assurance, je me sens plus sûre de moi et maintenant j'hésite beaucoup moins. J'ai même été intervenant en anglais dans trois conférences internationales.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre?

Sûrement oui (ce que je fais d'ailleurs). Pour avoir une possibilité d'améliorer l'anglais parlé, d'avoir une heure par semaine où on peut pratiquer l'anglais et avoir un retour sur ce qu'on dit (correction des erreurs, conseils etc), sans pour autant que ça devienne stressant comme un examen (le contenu first !). Et je remarque que cela est utile à tout niveau d'anglais.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

Je trouve Ken très positif et motivant, c'est toujours un plaisir d'avoir le cours, cela permet de sortir du quotidien tout en faisant quelque chose d'utile pour mon développement personnel et professionnel. J'aime bien nos discussions, Ken s'intéressant à la politique, linguistique, culture. Cela permet de savoir parler anglais non seulement dans le domaine du droit que je pratique, mais également avec mes amis parlant anglais sur des sujets qui m'intéressent.

Consultante en santé-sécurité au travail 10+ ans d'expérience, travaillant dans un cabinet unipersonnel

Pourquoi avez-vous opté pour travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Son niveau d'expertise.

Les qualités personnelles et professionnelles de Ken

Patient, professionnel de haut niveau, compétent, calme, constant, blagueur

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Les compétences de Ken dans mon domaine sont excellentes. Ken n'a pas non plus la prétention de tout savoir et il a l'humilité de le dire et de chercher quand il ne sait pas, ce que j'apprécie.

Les connaissances de Ken en formulations juridiques françaises et leurs significations permettent d'avoir une traduction précise des concepts (et pas une traduction mots à mots qui, même si elle est juste, pourraient créer un décalage dans la compréhension avec mes interlocuteurs). Par exemple : le document unique d'évaluation des risques professionnels ; le CHSCT ; l'obligation de sécurité de résultat.

Des résultats concrets

Nos cours me permettent d'être plus à l'aise car ils me permettent de pratiquer la langue sans crainte de me tromper car Ken est là pour corriger mes erreurs et m'aider à m'améliorer. Ken est quelqu'un de prévenant, patient et très professionnel, ce qui me rassure. Je ne me sens jamais jugée, de ce fait je n'ai pas peur de poser des questions « stupides ».

Sans m'en « rendre compte », je m'aperçois que je fais des progrès. Par exemple, je comprends plus facilement mes interlocuteurs à l'oral ; j'ai acquis de nouveaux mots et tournures de phrases qui me permettent de m'exprimer aussi plus sereinement.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui je recommanderais à d'autres juristes de travailler avec Ken car il s'adapte à tous les profils, même « atypiques ». Il sait mettre à l'aise.

Le Coachee File : il vous apporte quoi concrètement ?

C'est mon cahier de référence personnel. Au lieu de chercher dans quels documents, j'ai eu à utiliser telle formulation (que j'ai oubliée), j'ai tout à portée de mains. Cela me fait gagner du temps et d'être sûre.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken/concernant ses cours ?

On travaille sérieusement sans se prendre au sérieux. Je peux être dans une posture plus « naturelle » et on peut même échanger quelques blagues, ce qui met du fun dans les cours, d'autant plus que les expressions anglaises sont très drôles, ce qui me permet aussi d'apprendre plus facilement.

Ken est quelqu'un de très calme et d'humeur constante, bienveillant. Le cours d'anglais, c'est aussi la « pause Ken » qui permet de se changer les idées de façon utile.

Counsel (femme) en Restructuring, 15 ans de Barreau, dans un cabinet américain « full service »

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Compétent, adaptable, précis, à l'écoute de ses élèves, calme

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Les connaissances de Ken en Restructuring sont très bonnes aussi bien en UK English qu'en US English

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Oui ! Car Ken sait s'adapter aux besoins de chacun. Ses cours sont utiles tout en étant agréables car les exercices proposés sont variés et ne donnent pas l'impression d'être « à l'école »

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

J'ai gagné du temps et je suis plus sûre de moi, car ce document de référence personnalisé contient une liste de mots importants pour mon activité / des tournures de phrases et des tournures grammaticales à retenir pour l'anglais de tous les jours

Des résultats concrets

Le très bon niveau de Ken en français lui permet de comprendre les nuances des termes employés et donc de me permettre d'acquérir le même niveau de précision et de nuance en anglais, ce qui m'a permis de gagner en crédibilité et en efficacité (aussi bien dans mes échanges oraux avec mes clients et mes confrères que dans la rédaction de documentation juridique)

Associé en Droit Social, 16 ans de Barreau, dans un cabinet français de niche

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

La raison principale était la spécialisation de Ken dans le domaine de l'anglais juridique.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Comme moi, Ken "cares about words". Il est donc particulièrement précis sur le vocabulaire et la syntaxe, ce qui est appréciable.

Par ailleurs, il fait preuve d'une curiosité et d'un intérêt non feints pour nos métiers, notre environnement, notre façon de l'exercer. Là encore, c'est très appréciable.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Les sites internet de traduction, l'utilisation massive de l'anglais dans les entreprises, par des personnes de toute nationalité, font hésiter sur la pertinence de l'utilisation de tel ou tel mot, telle ou telle expression : Ken répond directement à cela. Il permet de savoir réellement si le mot ou la phrase est correct ou non, mais surtout, si ça se dit ou s'écrit, selon le destinataire et/ ou le contexte (formel ou « casual »...), aux US et/ou au UK, etc. C'est une vraie plus-value.

Le travail sur le vocabulaire par thème permet d'être à l'aise dans la présentation et l'apport d'explications sur un sujet donné.

Le fait de pouvoir rebondir sur les interventions faites durant la semaine précédente (consultations, formations, présentations, échanges, relance d'impayés...) permet de corriger le tir de manière efficace et/ou de conforter la façon de s'y prendre.

Le « Coachee File » est un fichier permettant d'acter les acquis, et de voir le chemin parcouru. Il y a une vraie satisfaction de pouvoir constater que les éléments qui y figurent sont définitivement intégrés.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui, absolument. La principale valeur ajoutée de Ken réside dans sa spécialisation dans le domaine de l'anglais juridique, et particulièrement du droit du travail. C'est à ma connaissance le seul à disposer d'un tel positionnement.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

Son omniprésence sur LinkedIn et le nombre astronomique de ses contacts reste particulièrement surprenante. Sa connaissance de notre métier et de ses évolutions sont également favorablement surprenantes. Enfin, sa recherche permanente de nouveaux outils de formation ou d'extension de ses connaissances (procédures collectives, IT Law...) démontrent qu'il s'agit d'un coach ne se contentant pas de vivre sur sa seule connaissance de l'anglais juridique et sa réputation.

Associé, contentieux lié à la criminalité économique, 29 ans de Barreau, cabinet français de niche

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Mes collaborateurs/trices qui travaillaient avec Ken me faisaient un excellent retour de leur expérience et j'ai pu constater une amélioration nette de leur anglais écrit. Cela m'a convaincu de franchir le pas.

Presque maniaque du détail

Je pense que j'ai un bon niveau d'anglais à l'oral mais je suis moins confiant sur mon anglais écrit et je me demande toujours, même pour les courts messages, si la formulation est correcte, si les expressions que j'utilise existent, si la ponctuation, les abréviations, les nombres, son correctement utilisés. Je pense que la bonne impression que je peux donner à l'occasion d'une conversation, d'une réunion, doit se confirmer dans ma communication écrite, c'est une question d'image. Il faut être le plus professionnel possible car cela influe sur la confiance que l'on peut inspirer au client. Ken est très précis sur ces sujets, presque maniaque du détail et c'est ça que je veux.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui, je l'ai déjà fait. Ken est excellent. Il est bon professeur, il est extrêmement précis et en plus c'est très agréable de travailler avec lui. On progresse de manière sensible à chaque séance.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

Ce qui est agréable, c'est son intérêt pour ce qu'on fait, sa curiosité, son envie de chercher ce qui va pouvoir nous aider qui rend le cours très facile et en fait devient un vrai plaisir.

Collaborateur (9ième année de Barreau), en Restructuring, dans un cabinet américain full service

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Je connaissais Ken bien par l'intermédiaire de ma co-bureau de l'époque ; cela faisait longtemps que je voulais essayer d'entretenir un peu mon anglais oral de manière régulière et très spécialisée (en Restructuring) et sa formule flexible par téléphone me paraissait opportune.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Pédagogue, bienveillant et libre (dans sa méthode de travail).

Le Coachee File : il vous apporte quoi concrètement ?

Le Coachee File est une excellente idée car il permet de récapituler les erreurs à éviter ou le vocabulaire pertinent à accumuler et comme Ken le met à jour au fur et à mesure des séances, il est complet et accessible directement. Je m'en sers souvent pour mes memos, ce qui me fait gagner du temps et d'être sûr de ce que j'écris.

Des résultats concrets

M'entendre parler en anglais de manière régulière et confronter mon anglais oral à un anglophone sur des sujets variés (tant professionnels que non professionnels) me permet de me sentir plus à l'aise et moins gêné pour prendre la parole en anglais ou faire un call en anglais.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui (et je l'ai déjà fait), pour ceux qui recherchent la même chose que moi (entretenir leur anglais oral avec un prof d'anglais juridique spécialisé en Restructuring), mais en leur précisant que Ken est déjà très sollicité.

Associé en Restructuring, dans un cabinet français full service

Pourquoi avez-vous décidé de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Parce ce que Ken m'avait été tres fortement recommandé par un ami administrateur judiciaire qui travaille avec lui depuis 5 ans

J'ai dû attendre quelques mois avant que Ken soit libre, mais cela valait la peine.

Les compétences/connaissances techniques de Ken

Ken a une excellente connaissance du monde juridique et du métier d'avocat et du Restructuring.

Le fait que Ken dispense des cours spécialisés en Restructuring est un vrai atout pour moi. Je pense qu'il est le seul capable de le faire.

Associée en Droit Social, 15 ans d'expérience, dans un cabinet anglo-saxon full service

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Ken est spécialisé en droit du travail et est reconnu pour cette expertise

Des résultats concrets

Les cours de Ken permettent d'apprendre à se désinhiber et oser à parler en anglais en public.

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Sérieux, impliqué, consciencieux, fiable.

Ken disposant d'une très bonne maîtrise de tous ces sujets, cela permet d'être plus confortable lorsqu'on doit s'entretenir oralement avec nos interlocuteurs.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Le Coachee file permet d'avoir la possibilité de revoir régulièrement les notions/vocabulaire appris pendant les cours et de pouvoir s'y référer lorsque l'on prépare par exemple un entretien téléphonique avec un client. TRES utile.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Je recommanderais bien entendu à d'autres avocats de travailler avec Ken et ai déjà procédé à de telles recommandations.

Ken est compétent et dispose d'une expertise reconnue et est quelqu'un de fiable (les cours ont toujours eu lieu à l'heure fixée, sans aucun retard ni annulation).

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

Ken est toujours au fait de l'actualité en droit du travail et adapte ses cours en temps réel en fonction de cette actualité.

Seul Associé, Homme, 18 ans d'expérience, Brevets (conseil en propriété industrielle), cabinet unipersonnel

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Sérieux, notamment dans le suivi, compétent et convivial

Je trouve que les cours sont conviviaux et agréables, ce qui est important pour moi.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken?

Oui (je l'ai déjà fait), en raison des compétences du professeur et du sérieux de cours.

Associée en Droit Social, 27 ans de Barreau, cabinet étranger

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Sa réputation INCROYABLE sur la maîtrise du vocabulaire juridique.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Très professionnel avec néanmoins de l'humour ce qui ne gêne rien et avec je pense une grande faculté d'adaptation à chaque profil d'étudiant.

Les compétences/connaissances techniques de Ken en Droit Social

Il est très facile de vérifier sa maîtrise du sujet abordé avec Ken en langue anglaise puisque précisément le sujet en question est de notre domaine. Par conséquent, rassurés sur sa maîtrise de ce sujet, nous serons sereins par rapport à sa traduction et convaincus que le client sera satisfait de notre retour pouvant se concentrer sur le fond, la forme étant irréprochable.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Il m'aide à faire mes révisions sur la base d'un document sans erreur ce qui ne serait pas le cas si mes révisions étaient basées sur mes notes.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Bien sûr, car il y a peu de professeurs qui connaissent le droit du travail comme Ken. Neuf de nos collaborateurs ont travaillé avec Ken...

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

L'organisation et la légèreté de cette dernière, sa flexibilité. Ken a une vision précise de nos contraintes ce qui est très agréable.

Counsel (femme), en Droit Social, 12 ans de Barreau, cabinet US de niche

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Le fait que Ken ait une connaissance du vocabulaire spécialisé en droit social et que ce ne soit donc pas des cours d'anglais génériques qui n'auraient pas été adaptés à ma pratique.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Pédagogue, patient, agréable et rigoureux. Très bon sens de l'humeur.

Le Coachee file : il vous apporte quoi concrètement ?

Le Coachee File me permet de retrouver le vocabulaire ensemble et de le réviser, ce qui m'a permis d'être beaucoup plus à l'aise tant en expression orale qu'écrite et même de donner des conseils 😊

Des résultats concrets

Le fait d'avoir une conversation en anglais d'une heure par semaine sur des problématiques liées à mes dossiers me permet de m'exercer pour les conversations que j'ai ensuite avec mes clients, d'acquérir le vocabulaire spécifique ainsi que d'apprendre des expressions pouvant être utilisées par mes clients.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui (je l'ai déjà fait), car la formation est parfaitement adaptée à ma pratique du droit social, c'est du sur-mesure.

Y-a-t-il des choses qui vous surprennent chez Ken ou concernant ses cours ?

L'attention portée comme si on était le seul client de la journée.

Collaborateur en Droit Social, 7 ans d'expérience, dans un cabinet français de niche

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken, plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Ken est spécialisé en anglais juridique, et plus particulièrement en droit du travail.

Comment décririez-vous à Ken en tant que professeur ?

Disponible, à l'écoute, sympathique

Des résultats concrets

Nos cours me permettent d'être plus à l'aise grâce au fait de parler régulièrement en anglais, d'être plus crédible grâce au fait de disposer du vocabulaire spécialisé et de tournures de phrases correctes et de mieux faire mon job en gagnant en rapidité pour traiter des sujets en anglais.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Je recommanderais Ken à quelqu'un si son activité suppose de travailler en anglais et en droit du travail, pour lui permettre de progresser en anglais avec quelqu'un tourné vers le droit du travail

Associée en Droit Social (14 ans d'expérience), travaillant dans un cabinet français full service

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Ses compétences et sa réputation en droit social

Qualités humaines

Ken sait faire preuve de grandes qualités humaines. Il se souvient des choses qu'on lui raconte et c'est appréciable car cela montre qu'il s'intéresse à ses clients.

Des résultats concrets

Les cours de Ken m'ont permis d'être plus à l'aise principalement parce que ma compréhension orale s'est améliorée et mon vocabulaire s'est enrichi.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

oui, je recommanderais à d'autres avocats de travailler avec Ken car :

- *les cours par conversation téléphonique correspondent tout à fait à la réalité du métier
- *il est de bons conseils
- *les exercices sont adaptés au niveau et la matière traitée en ce qui me concerne

avocate, 14 ans de Barreau, contentieux général des affaires, dans un cabinet français full service

Ken est un excellent professeur et répond parfaitement aux besoins de notre profession d'avocat.

Avant de contacter Ken, j'ai pris des cours d'anglais à domicile avec un professeur qui n'était pas spécialisé en anglais juridique, ce qui n'était d'aucune utilité dans mon activité quotidienne.

J'ai contacté Ken sur les recommandations d'un confrère afin d'améliorer mon anglais juridique.

Le cours de Ken se déroule au téléphone, ce qui évite toute perte de temps, et la session devient un rendez-vous comme un autre dans notre semaine. L'accent est vraiment mis sur le vocabulaire et les tournures de phrases dont nous, juristes, avons besoin et Ken s'adapte à nos besoins.

J'ai vraiment amélioré, grâce à Ken, mon aisance en anglais, que ce soit pour adresser des emails aux clients, modifier des contrats et expliquer les procédures en cours aux clients.

Et pour couronner le tout, Ken est très sympathique, drôle, et compréhensif, ce qui permet de mêler apprentissage sérieux et moment agréable dans des semaines souvent très chargées.

Associée en droit des affaires et droit européen, 13 ans de Barreau, cabinet français full service

Quelle a été la raison la plus importante de travailler avec Ken plutôt qu'avec quelqu'un d'autre ?

Ses compétences et connaissances techniques (quand bien même il n'est pas spécialisé en droit de la concurrence, mais cela n'a pas été un obstacle car Ken maîtrise parfaitement l'anglais juridique et les termes européens, et avais par ailleurs préparé en glossaire en droit de la concurrence. Ken a clairement une approche pragmatique et pratique, ce qui est très précieux pour un avocat.

Comment décririez-vous Ken en tant que professeur ?

Professionnel, compétent, pragmatique, sérieux, flexible

Des résultats concrets

Cela m'a permis de pratiquer l'anglais juridique de façon régulière, d'avoir plus confiance lorsque j'interagis avec des avocats/clients anglais natifs, de corriger « en temps réel » mes fautes de grammaire.

Recommanderiez-vous à d'autres avocats de travailler avec Ken ?

Oui, sans hésitation et pour les raisons suivantes : (i) Ken sait adapter ses cours selon les besoins précis du client ; (ii) Ken maîtrise parfaitement l'anglais juridique ; (iii) Ken a une approche pragmatique et pratique (et non théorique) ; (iv) il met à l'aise et donne confiance ; (v) Ken est flexible

Travailler avec lui me permet d'utiliser le terme juridique/technique précis et d'être plus crédible dans mes échanges avec mes clients/confrères

Autre chose ?

J'étais agréablement surprise par son approche pragmatique, ses connaissances techniques, sa compréhension et sa capacité de mettre facilement à l'aise l'interlocuteur.